

« Trajectoires d'enfance : une décennie à organiser... »

Synthèse de la journée de réflexion organisée le 22 novembre 2011

Cette synthèse est extraite des différents discours et présentations qui ont eu lieu au cours de la journée du 22 novembre.

Pour rappel, la journée a été introduite par Georges Bovy (Président de l'ONE), Philippe Andriane (Président du Conseil d'avis) et Jean-Marc Nollet (Ministre de l'Enfance).

Marie-Thérèse Casman, Anne-Marie Dieu, Perrine Humblet et Luc Roegiers ont été invités en tant qu'intervenants externes.

Les membres du Conseil d'Avis ont également pris la parole. La journée a été clôturée par Philippe Andriane et Benoît Parmentier.

« Loin de vouloir créer un événement anniversaire, à la glorification de ses actions, le Conseil d'avis a voulu profiter de cette symbolique décennale pour impulser une entrée en matière des Etats Généraux de l'Enfance, prévus en 2012 dans le contrat de gestion, avec un prisme dépassant les questions opérationnelles quotidiennes. »

Cette journée est le lancement d'un processus de réflexions communes afin d'aborder les conditions à mettre en œuvre en faveur de l'enfance pour les dix années à venir en dessinant une trajectoire d'enfance.

Il faut encore mieux décloisonner les acteurs et favoriser les synergies.

Il faut essayer de trouver un équilibre entre les différentes professions, les objectifs propres à l'enfance et le rôle des parents.

Il faut avoir une réflexion sur la socialisation et la démocratisation.

Il faut enfin mettre en perspective les besoins des enfants et des familles avec nos contraintes budgétaires afin « d'assurer un accompagnement de l'enfant et une parentalité à hauteur des risques que nous pouvons évaluer ».

Quels sont les différents risques auxquels nous sommes confrontés :

- la multiplication des lieux de concertation
- la difficulté par rapport au transfert de compétences du FESC
- le manque de moyens
- le risque de recentrage sur certaines priorités
- la mise sous tension de la qualité des services par rapport aux moyens
- le danger d'une diminution des congés parentaux

Tout ceci nous met en difficulté au moment où l'on réfléchit à ce qu'il faut mettre en place pour les enfants dans le futur et pour dans le nouveau Contrat de Gestion.

Quels sont nos défis :

- la valorisation professionnelle
- la hausse de la démographie
- la nécessité de donner du souffle et faire preuve de créativité
- la famille recomposée qui entraîne des modifications dans l'accueil avec une demande d'augmentation de la flexibilité et une diminution de la PFP

Les axes centraux des réflexions doivent être

- la prise en compte des aspects multidimensionnels
- la transversalité des actions
- la coordination
- le partenariat avec les parents

Pour préparer au mieux le futur contrat de gestion, il est important de réfléchir à l'évolution des familles, aux besoins des enfants et au devenir des partenariats publics et associatifs pour la décennie qui vient.

« Le monde bouge, les familles changent, les besoins des enfants évoluent, les défis futurs seront à relever par l'ONE au service de l'enfance. Et l'ONE est historiquement inscrite dans un partenariat assez unique entre une instance administrative, des structures publiques et le monde associatif, partenaires historiques des actions en faveur de l'enfance. »

C'est pourquoi, la première journée de séminaire sera axée sur l'évolution du volontariat et des associations, qui conditionnent une partie importante des actions sur le terrain, que ce soit au niveau des prestations de service dans l'accueil, de l'engagement volontaire au niveau de l'accompagnement de plus en plus multiforme ou de la participation volontaire dans une instance d'avis.

1) Des volontaires pour quel projet ?

Des liens sont à définir entre le projet sociétal, le projet organisationnel et le recours aux volontaires → pourquoi travailler avec des volontaires dans une organisation ou un secteur et plus particulièrement à l'ONE ?

Cela peut être lié à différentes motivations :

- militer : présence évidente des volontaires.
 - associations de personnes qui présentent des caractéristiques identiques (on se comprend mutuellement, parce qu'on partage des vécus ou difficultés semblables), qu'on veut porter ensemble ;
 - personnes qui partagent des valeurs ;
 - personnes qui se regroupent pour apprendre ensemble, mouvement d'éducation permanente, qui veut se démarquer des institutions.
- mettre dans la société d'autres liens que des liens marchands (professionnel/usager) :
 - liens de dons et contre-don : création de télé-accueil, de haltes accueil = autres modes d'accueil que les modes d'accueil traditionnels ;
 - volonté de soutenir des populations qui ne sont pas entendues : sans-abris, primo-arrivants... : travail supplétif, en espérant que ce sera un jour pris en mains par l'état (ce devrait être une mission sociétale portée par l'ensemble de la société, ça ne l'est pas, donc, on « bouche les trous »).

Dans les volontariats de l'éducation et du « care », on se trouve un peu à cheval de ces différents logiques et objectifs.

En outre, des tensions existent entre volontaires et salariés, car ce sont des domaines occupés au départ par des volontariats formels et informels, souvent portés par des femmes.

La reconnaissance de la fonction est donc questionnée. La ligne de partage entre le volontariat et le professionnalisme est une équation à géométrie variable.

Evolution des profils des volontaires :

L'évolution des profils des volontaires est liée aux réalités des femmes, aux évolutions sociétales, comme la hausse des niveaux de qualification.

- Instabilité des trajectoires de vie : pour la tranche d'âge des 35-50 ans, les femmes, qui travaillent ou veulent être sur le marché du travail ne peuvent être dans les tâches de volontariat. Cette question de conciliation se pose entre la vie professionnelle et le volontariat.

- Nouvelles exigences de conciliation : les plus de 50 ans ont des responsabilités multiples : enfants, petits-enfants, parents, travail, etc.

- Nouvelles conceptions du don-contre don : pour les plus jeunes, nous sommes dans d'autres réalités. Le volontariat est intéressant, dans le but de pouvoir, in fine, rentrer dans le monde du travail.

- Augmentation de la diversité

Evolution des besoins des organisations

- Cohabitation salariés-volontaires
- Capacité d'attirer et de retenir nouveaux profils
- Nécessité de compétences accrues

→ vers une gestion des ressources humaines volontaires : il s'agit de développer une gestion des ressources humaines bénévoles ; car énormément de professionnels salariés travaillent dans la même institution que les volontaires. Dès lors, travaille-t-on ensemble ? En concurrence ?

Il s'agit également de développer des compétences chez les volontaires, d'autant plus quand on est confrontés à de l'humain, de l'éducatif.

C'est un paradoxe, car à la fois on incite à une formation des volontaires, mais en même temps, il faut veiller à ne pas marcher sur les plates bandes des professionnels, ne pas avoir les mêmes rôles ou les mêmes compétences.

Il y a de plus en plus de contraintes : exigences en termes de compétences et de prestations.

Développer une vision partagée dans un réseau partenarial

- Différentes catégories de partenariats : différents modes d'intervention possibles (les modes d'intervention auprès des partenaires diffèrent selon qu'on agrée, subventionne etc.).

Il faut donc réfléchir à mettre en place et partager une réflexion globale sur place et rôles des volontaires dans différentes structures, avec l'ensemble des partenaires.

- Prise en compte de la composante volontaire dans les cadres de travail imposés

2) Besoins de l'enfant

La sécurité émotionnelle, un des besoins importants de l'enfant, levier de la prévention périnatale.

Pour activer la transmission de la sécurité émotionnelle

- Sur la mère,
 - Prévention primaire : pendant la grossesse et autour de la naissance via la maternité et un réseau personnalisé
 - Prévention secondaire : activation précoce et spécifique du réseau personnalisé et structures ciblées type Écholine / Aquarelle associant sage-femme + psys ambulatoires
- Sur l'enfant, avant 1 an
 - Prévention primaire : par la qualité des milieux d'accueil, par l'amélioration des congés de maternité
 - Prévention secondaire: anticipation par l'hôpital puis par la consultation des nourrissons. Suivi précoce-continu-spécifique, par des infirmières sociales à domiciles, encadrées en deuxième ligne par des psys formés aux besoins fondamentaux du jeune enfant selon son développement et à la construction des liens précoces.

Prévention secondaire: les défis

- Sur le plan clinique
 - Soutenir les travailleurs de première ligne et donc...
 - Former les professionnels psys et sociaux au travail interdisciplinaire
 - Pouvoir rejoindre les populations vulnérables
 - Développer la notion de réseau personnalisé
- Sur le plan de l'organisation
 - Créer des liens interprofessionnels, inter-structures d'aide
 - Faire reconnaître l'action médico-sociale dans le registre de la santé mentale
 - Éviter la dualisation dans les investissements : population demandeuse (secure) soutenue, versus population négligeante (insécure) négligée

Santé de l'enfant

L'enfant n'est pas un petit adulte. La santé de l'enfant est une notion différente de l'absence de maladie, de survie.

La santé de l'enfant est le développement global de sa bonne santé physique, de ses compétences sociales, de son adaptation comportementale et émotionnelle, de ses apprentissages cognitifs et linguistiques et de son développement moteur et physique.

Enfance et santé publique

- Les enfants sont « des êtres en devenir » et donc la prise en compte de leur santé aura un impact sur la santé de la population de demain. La lutte contre les inégalités sociales de santé prend ici tout son sens.
- Les enfants sont « des êtres dans le présent » et donc dépositaires de droits (CIDE)
 - droits civils et politiques, droits de participation: acteurs sociaux
 - droits économiques, sociaux et culturels
 - protection : droit à la vie, à la santé, à l'éducation et la prévention de toute forme d'exploitation

Les « conditions d'enfance » sont inégales.

Réduire les inégalités sociales de santé et renforcer l'équité

- Agir sur les déterminants sociaux
 - Multiplier les déterminants sociaux positifs : sécurité au travail, sécurité alimentaire, logement de qualité...
 - Multiplier les déterminants sociaux de protection : support social, activité physique, régime alimentaire méditerranéen, confiance en soi, connaissance...
 - Diminuer les facteurs de risques : sédentarité, tabac, pollution, insécurité au travail.
- Organiser des services pour tous (universels) en incluant des actions ciblant des groupes prioritaires.
- Évaluer les inégalités sociales d'utilisation et de dispensation des services ONE
- Former des professionnels « réflexifs » :
 - Visant la participation, la promotion du sentiment d'appartenance, construction de relations de confiance, prévention
 - Attentifs aux inégalités de distribution des déterminants sociaux de la santé
 - Attentifs aux difficultés d'accès financier, social et culturel de l'offre de service
- Tenir compte des attentes des familles :
 - Sont à la recherche de ressources globales
 - de services non orientés par des problèmes
 - orientés vers le soutien de leurs compétences, de leur potentiel, de leurs capacités

Exemple 1 : favoriser des réseaux sociaux riches en échanges d'informations, de ressources, de soutien → effet de protection par action sur le stress, sentiment d'inclusion, confiance en soi, de reconnaissance

Exemple 2 : l'accès à l'accueil : un droit pour tous les enfants (Enfants d'Europe)

- droit à la fréquentation à temps complet de services de qualité pour les enfants selon les nécessités familiales
- droit universel pour tous les enfants à fréquenter à temps partiel des services de qualité (utilisation volontaire)

3) Réalité des familles et impact sur l'enfant

Le quotidien des familles ...

La question du revenu reste cruciale : comment (sur)vivre avec un revenu trop étriqué (voir budget standard = revenu estimé récemment par des chercheurs anversoïis pour vivre décemment, bien plus élevé que le revenu minimum légal).

L'individualisation des droits permettrait à des familles de ne plus être financièrement pénalisées parce que les parents vivent ensemble.

Les besoins : moyens de garde sécurisants pour les parents, épanouissants pour les enfants / possibilité de répit pour les différents aidants proches (enfants handicapés, malades ...), autrement dit, renforcer les mesures qui encouragent le développement des services de soutien aux familles.

Les changements : dans les valeurs et les priorités : passer de la toute puissance de la réussite matérielle et de l'importance de la consommation à d'autres valeurs caractérisant la réussite.

Les familles au quotidien ...

Construire des indicateurs permettant de mesurer les avancées des politiques familiales et d'égalité des chances, présence de femmes dans des organes de décision, syndicats, partis, entreprises ...

La fragilisation du lien conjugal entraîne une augmentation des divorces : le divorce est devenu un événement banal qui a des conséquences qui ne le sont pas nécessairement pour les enfants ... l'intérêt de l'enfant est revendiqué par tous les acteurs ...

Il y a un morcellement structurel des compétences et donc une politique familiale intégrée est difficilement réalisable.

- Compétences du fédéral : organisation du travail, emploi, sécurité sociale, fiscalité, égalité homme/femme, justice, intégration sociale, santé publique ...
- Compétences régionales : emploi, logement, formation, action sociale ...
- Compétences communautaires : domaine de l'enfance, de l'éducation à la santé, de l'aide à la jeunesse, culture, accueil extrascolaire ...

Ce n'est pas une sinécure de faire coïncider tous ces engrenages ... et de les faire fonctionner de façon cohérente pour améliorer la condition de vie et le bien être des individus, des familles et des enfants !

Quotidien des familles pour les milieux d'accueil plus particulièrement :

Diversité des modèles familiaux mais aussi mobilités des parcours de vie des parents, doublée d'une mobilité professionnelle qui génèrent toutes deux des questions de mobilité en terme de déplacement (et donc de manque de temps...).

Les impacts de cette diversité/mobilités sont donc des besoins de plus en plus fort dans des situations "particulières" de transition, de changements... et donc d'accueil flexible, d'accueil d'urgence, d'accueil extrascolaires...

La situation économique actuelle mène à un appauvrissement des familles. Il y a donc une nécessité d'un accueil accessible pour tous les parents, surtout les plus fragiles.

Enfin, la question de la « juste place des parents » se pose avec les différents profils des parents suite aux diversités familiales, aux diversités culturelles, aux défis posés par la mobilité accrue, au manque de temps, au manque d'argent...

Ils sont néanmoins des acteurs essentiels des milieux d'accueil.

« Le travail à effectuer ici est un travail de prévention contre la roue de l'infortune »

« Investir dans l'enfance, c'est préparer l'avenir ! »